

Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée



**LOI
MOBILITÉS**

PROJET DE LOI
ORIENTATION DES MOBILITES
(PROCÉDURE ACCÉLÉRÉE)
(n° 369, 368)

SÉNAT
DIRECTION
DE LA SÉANCE

N° 2 rect.
quinquies
15 MARS 2019

AMENDMENT



L'EST RÉPUBLICAIN Actualité ▾ Lorraine ▾ Franche-Comté ▾ Sport ▾ Faits-divers France-M

Franche-Comté - LGV Rhin-Rhône

Branche Est : le Sénat vote pour son achèvement

DNA Dernières Nouvelles d'Alsace Actualité ▾ Alsace ▾ Sport France-Monde Faits-divers Magazine ▾ Jeux Q

Transports

LGV Rhin-Rhône: le bout du tunnel en 2028 ?

LE BIEN PUBLIC Actualité ▾ En Côte-d'Or ▾ Sport ▾ Magazine ▾ Culture - Loisirs Q

Bourgogne-Franche-Comté - Transport

LGV Rhin-Rhône : un engagement de réalisation d'ici 2028

Rapport d'activités 2019

Assemblée Générale
25 novembre 2020

Rapport moral de la Présidente

L'engagement pris le 20 mai 2019 par la Ministre chargée des transports de revoir le calendrier de réalisation de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône, dans une optique de sa programmation à l'horizon 2023-28, représente l'aboutissement d'un combat de 19 ans.

Depuis le lancement de l'enquête publique en 2000, et la mise en service de la 1^{ère} phase en 2011, notre Association mène un travail sans relâche pour faire valoir les arguments pour l'achèvement prioritaire de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône. Ce travail a clairement montré que seule la réalisation de la 2^{ème} phase permettra d'assurer la pleine rentabilité de cette branche Est dont le chantier avait été phasé afin d'en lisser le financement. Les études socio-économiques réalisées par SNCF Réseau en 2018 ont confirmé ce constat et avec la déclaration de la Ministre, nous obtenons enfin une ouverture pour terminer les 35 km de ligne nouvelle restant à construire entre Belfort et Mulhouse.

Ce résultat a été obtenu grâce à une stratégie de lobbying argumenté mise en place par l'Association et dont les Parlementaires des régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté ont assuré le relai auprès des plus hautes instances de l'Etat. Leur démarche, dans le cadre des débats sur le projet de loi d'orientation des mobilités, a démontré l'unité de vue et la forte volonté des acteurs politiques de nos territoires de terminer le chantier de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône. Je tiens à les remercier pour leur soutien et leur action, ainsi que tous les adhérents qui ont participé à ce travail de sensibilisation et de mobilisation des décideurs politiques. Il convient désormais de bien préparer l'ultime échéance avant la reprise des procédures nécessaires à la mise en chantier de la 2^{ème} phase, à savoir la nouvelle analyse du projet par le Conseil d'orientation des infrastructures, et notre travail collectif doit se poursuivre résolument vers cet objectif.

La 2^{ème} phase de la branche Est est l'un des rares grands projets d'infrastructure en France qui pourraient être réalisés sur la période 2023-28. La volonté du gouvernement de relancer notre économie en réponse à la crise sanitaire représente ainsi une opportunité pour accélérer le calendrier de sa réalisation. Nous savons qu'au-delà des effets immédiatement positifs du chantier sur l'emploi et le tissu économique local, l'achèvement de la branche Est contribuera de manière importante à la relance de l'activité économique régionale, nationale et européenne grâce à ses apports à la mobilité. Je nous appelle ainsi à continuer nos efforts de lobbying auprès des décideurs en mobilisant une nouvelle fois toutes les forces vives de nos territoires en soutien de notre démarche.

Au-delà de nos actions pour la poursuite de la LGV Rhin-Rhône nous resterons vigilants sur l'exploitation par la SNCF de la 1^{ère} phase de la branche Est déjà en service. La crise sanitaire que nous traversons bouleverse profondément le trafic ferroviaire et impose des choix économiques au transporteur, mais elle ne doit pas mener à un effritement durable de l'offre de services. Nous devrions porter une vision pour une utilisation accrue de ce mode de transport respectueux de l'environnement dès la sortie de la crise. A cet effet, l'ouverture à la concurrence du réseau national du transport de voyageurs ainsi que la prochaine révision de la politique européenne des transports sont autant de rendez-vous où l'Association doit être bien présente.

Nos choix et nos priorités d'action sont guidés par les orientations stratégiques que nous avons déterminées ensemble lors de notre dernière assemblée générale. La poursuite de notre programme de travail dans les prochains mois nous demande d'être tous solidaires et engagés et je compte sur l'implication de chaque adhérent pour apporter son soutien à notre projet collectif.

Marie-Guite Dufay

*Présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté
Présidente de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée*



Les temps forts de l'année

2019

...pour l'Association

...pour la LGV Rhin-Rhône

jan

Réunion forum économique
Rhin-Rhône à Mulhouse



1^{ère} lecture du projet de loi
d'orientation des mobilités (LOM)
au Sénat

fév

Audition par le
rapporteur LOM du Sénat



mar

Réunion forum
économique Rhin-
Rhône à Besançon
Franche-Comté TGV



Le Sénat vote l'inclusion de
la 2^{ème} phase dans la LOM

avr

Audition par le
rapporteur LOM de
l'Assemblée Nationale

1^{ère} lecture de la LOM à
l'Assemblée Nationale

mai



Rendez-vous avec
la Ministre des
transports



La Ministre des transports s'engage à
revoir le calendrier de réalisation de la
2^{ème} phase

jun

Elections européennes



jui

2^e atelier du groupe de
travail sur scénarii
d'évolution de
l'Association

13^e réunion du Forum du
corridor Mer du Nord
Méditerranée

août

sep



Assemblée
Générale de
l'Association à
Mulhouse

Lecture définitive de la LOM à
l'Assemblée Nationale



oct

Rendez-vous avec les adhérents
suisses

Adoption de la LOM par le
Parlement

nov



14^e réunion du Forum du
corridor Mer du Nord
Méditerranée

déc

Promulgation de la LOM

Résumé des activités

Les actions de l'Association en 2019 ont été principalement orientées vers la discussion par le Parlement du projet de loi d'orientation des mobilités qui représentait une opportunité majeure pour appuyer le nécessaire achèvement de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône. L'Association a ainsi dédié la majeure partie des ressources disponibles vers cet objectif tout en maintenant les initiatives en cours dans ses autres champs d'action, à savoir la rentabilisation des investissements déjà réalisés, le renforcement de la dimension européenne de la LGV Rhin-Rhône, et l'animation du projet associatif.

Terminer la deuxième phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône

L'examen du projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) par le Parlement s'est déroulé sur la quasi-totalité de l'année 2019 et l'Association a déployé des moyens importants afin d'obtenir des avancées pour la LGV Rhin-Rhône.

Conformément au plan d'actions adopté par l'Association lors de son Assemblée Générale du 4 octobre 2018, une stratégie de lobbying a été mise en place visant à faire amender le volet de programmation des infrastructures contenu dans la LOM pour que le projet de la 2ème phase de la branche Est y soit inclus. La stratégie consistait à sensibiliser les Parlementaires à la nécessaire inclusion de la 2ème phase dans le projet de loi, et à mobiliser le plus grand nombre de sénateurs et de députés des régions Bourgogne Franche-Comté, Grand Est, et Auvergne Rhône-Alpes, pour porter et voter des amendements à cet effet. L'argumentaire était présenté dans un dossier spécifique élaboré par l'Association pour les besoins de communication avec les Parlementaires.

L'Association a été auditionnée par les rapporteurs des commissions du développement durable du Sénat et de l'Assemblée Nationale avant chacune des phases de travail en commission dans les deux chambres. Des courriers ont été envoyés à tous les sénateurs et députés de l'axe Rhin-Rhône, de la Lorraine jusqu'au Lyonnais, ainsi qu'aux députés clés dans le dispositif d'examen de la LOM, et la Présidente de l'Association a contacté des Parlementaires directement par téléphone. Un nombre de Parlementaires ont pris l'initiative suite à ce contact de proposer des amendements en commission et en séance et d'en saisir la Ministre chargée des transports Elisabeth Borne par courrier. L'Association a soutenu ces initiatives en fournissant des arguments et en encourageant les Parlementaires de l'axe Rhin-Rhône de s'associer à ces différentes initiatives.

La stratégie a connu un franc succès lors de l'examen de la LOM en séance publique au Sénat avec l'adoption de deux amendements proposant d'inclure la 2ème phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône dans la programmation d'investissements annexée au projet de loi. L'Assemblée Nationale a ensuite supprimé la mesure votée par le Sénat mais en contrepartie, la Ministre chargée des Transports s'est engagée à faire réévaluer la 2ème phase par le Conseil d'orientation des infrastructures sur la base des nouveaux éléments présentés (notamment les études socio-économiques qui montrent un bilan positif pour la 2ème phase), dans la perspective de sa programmation sur la période 2023-28.

Le réexamen du calendrier de réalisation de la 2ème phase de la branche Est fera ainsi partie des premières tâches confiées au Conseil d'orientation des infrastructures dès son installation. L'Association a mis en place un groupe de travail à la fin de l'année afin de préparer cette échéance. Dans ce cadre elle continue à s'appuyer sur l'expertise de la société de conseil Transae pour élaborer les éléments de l'argumentaire socio-économique et technique pour la 2^{ème} phase.

Rentabiliser les investissements déjà réalisés

La mobilisation des acteurs économiques dans le cadre de l'initiative du « Forum économique Rhin-Rhône » s'est poursuivie en 2019. Deux temps d'échanges ont été organisés à Mulhouse et à Besançon réunissant des représentants des entreprises et des instances patronales du Sud Alsace et du Doubs. Les résultats territorialisés du sondage réalisé fin 2018 auprès des entreprises de l'axe Rhin-Rhône ont été restitués à cette occasion et les principaux enseignements ont servi de base pour les échanges avec les participants. L'Association a ensuite présenté les conclusions de la première phase de travail du Forum économique Rhin-Rhône lors de la réunion du bureau du MEDEF Bourgogne-Franche-Comté à Nevers.

Pour les suites de cette initiative, l'Association a collaboré avec la CCI Lyon Métropole St-Etienne Roanne pour diffuser un sondage auprès de leurs ressortissants, comme préalable à une réunion avec les acteurs économiques de la région lyonnaise. Malgré les moyens de communication importants mis en œuvre par la CCI concernée, et les relais assurés par certains clusters lyonnais, les retours du sondage étaient jugés insuffisants pour poursuivre l'initiative sur Lyon dans l'immédiat.

En vue de l'ouverture à la concurrence des services commerciaux de transport de voyageurs en 2021 l'Association a lancé des recherches pour répertorier et établir des contacts avec les nouveaux entrants potentiels. Ce travail a débouché à une première série de rendez-vous pris à l'occasion du salon « World Railway Festival à Amsterdam », qui seront approfondis en 2020.

En 2019 l'Association a continué son travail de veille sur l'évolution de la desserte du TGV Rhin-Rhône par le biais de rendez-vous avec SNCF Mobilités et la production d'analyses ponctuelles.

Valoriser la dimension européenne

Le rythme des réunions des forums des corridors du Réseau transeuropéen de transport est devenu semestriel en 2019 et l'Association a participé aux manifestations relatives au corridor Mer du Nord Méditerranée organisées par la Commission européenne en juin et en novembre. Ces réunions ont servi à alimenter le plan de travail du corridor dont la prochaine actualisation est attendue pour mi-2020. L'Association a participé activement aux travaux du forum, en fournissant des informations nécessaires à la bonne prise en compte de la LGV Rhin-Rhône dans les différentes études et dans la base de données développées par la Commission européenne et ses consultants. Les déplacements à Bruxelles ont permis également d'entretenir les relations avec le coordinateur du corridor et son équipe.

A la suite des élections pour la législature 2019-24 du Parlement européen l'Association a adressé un courrier accompagné d'un dossier technique aux nouveaux députés européens issus des territoires français concernés par la LGV Rhin-Rhône. Ce courrier, également envoyé aux membres français de la Commission des transports du Parlement et à son Bureau, a sensibilisé les eurodéputés aux enjeux de l'achèvement de la branche Est pour la construction du réseau transeuropéen de transport.

L'Association a poursuivi sa collaboration avec d'autres réseaux européens et notamment le Groupement européen de coopération territoriale pour le corridor Rhin-Alpin, en tant que membre du comité d'experts qui conseillent cette structure.

Redéfinir les branches Sud et Ouest de la LGV Rhin-Rhône

L'Association a continué ses actions de veille des actualités en lien avec les branches Sud et Ouest de la LGV Rhin-Rhône, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Réseau transeuropéen de transport. L'importance de la réflexion sur l'articulation et les fonctionnalités des trois branches de la LGV Rhin-Rhône a été affirmée par les adhérents lors de l'Assemblée Générale du 16 septembre.

Animer et renforcer le projet associatif

Les instances de l'Association se sont réunies en Assemblée Générale le 16 septembre 2019 à Mulhouse. A cette occasion une étude sur des scénarii d'évolution de l'Association a été présentée. Résultat d'un travail collectif animé par la société de conseil Transae lors de deux ateliers techniques, l'étude a fait ressortir la hiérarchie des besoins des membres de l'Association, en analysant les coûts associés. A partir de cette analyse trois scénarii ont été proposés aux adhérents pour déterminer une trajectoire opérationnelle permettant d'assurer la pérennité de l'Association. Un consensus s'est dégagé autour d'un schéma évolutif comportant une revoyure de la trajectoire financière et stratégique à la fin 2021.

En 2019 l'Association a participé à 16 manifestations régionales ou européennes :

- Colloque du Comité des régions européennes à Bruxelles
- 13^e et 14^e réunions du Forum du corridor Mer du Nord Méditerranée à Bruxelles
- Comité consultatif du GECT Alliance Interrégionale pour le corridor Rhin-Alpin à Cologne
- Conférence nextRail à Zürich
- World Railway Festival à Amsterdam
- Table ronde de TDIE sur la loi d'orientation des mobilités à Paris
- Colloque FERRMED à Paris
- Grand Prix des Régions Ville Rail et Transports à Paris
- Salon SIFER à Lille
- Présentation des travaux de l'Observatoire de la LGV SEA à Bordeaux
- Journée technique sur les coopérations métropolitaines transfrontalières à Besançon
- Restitution de l'étude de mobilité Epinal-Belfort à Luxeuil-les-Bains
- Réunion de l'Observatoire de la saturation Paris-Lyon à Dijon
- Forum de l'économie et de l'emploi ferroviaire à Dijon
- Assemblée Générale de l'Association Interligne TGV à Morvillars

Le Secrétaire Général a poursuivi ses rendez-vous avec les correspondants techniques des adhérents au cours de l'année. Des réunions organisées à Metz, Besançon, Dijon, Chalon-sur-Saône, Zurich, Soleure et Berne ont permis des échanges approfondis sur les enjeux de la LGV Rhin-Rhône pour les territoires concernés.

Vers la fin de l'année l'Association a entamé une refonte de son site Internet afin de rendre celui-ci compatible avec smartphones et tablettes, tout en améliorant son organisation et son ergonomie. Réalisé uniquement avec des ressources internes le nouveau site a été lancé au début 2020.

Les chiffres clés du lobbying en 2019

318

courriers et mails individuels envoyés aux sénateurs et députés pendant l'examen par le Parlement du projet de loi d'orientation des mobilités

62

nombre de sénateurs ayant signé des amendements pour inclure la 2^{ème} phase de la branche Est dans le texte de la loi

1

nombre d'amendements adoptés par le Sénat pour rajouter des projets à la programmation des infrastructures (celui concernant la 2^{ème} phase de la branche Est)

55'

temps total consacré par le Parlement à la discussion des amendements concernant la 2^{ème} phase de la branche Est

3

nombre d'auditions de l'Association par les rapporteurs du projet de loi d'orientation des mobilités

15

nombre d'années potentiellement gagnées dans le calendrier de réalisation du projet grâce aux actions de lobbying

ASSOCIATION TRANS EUROPE TGV RHIN-RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Centre d'affaires Azap ! Jonxion 1
1 avenue de la Gare TGV – CS 10600 – 90400 MEROUX
Tél : +33 3 84 21 18 01
Courriel : secretariat@transeuropetgv.net
Internet : www.transeuropetgv.net
Twitter : @TransEuropeTGV

Présidente

Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

Vice-Présidents

1^{er} Vice-Président : Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole de Strasbourg
Trésorier : David VALENCE, Vice-Président du Conseil Régional Grand Est,
Secrétaire : François REBSAMEN, Président de Dijon Métropole
Vice-Président : Philippe TRIMAILLE, Conseiller Communautaire délégué de Mulhouse Alsace Agglomération

Présidents d'Honneur

Jean-Marie BOCKEL, Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Sénateur du Haut-Rhin
Jean-Pierre CHEVENEMENT, Ancien Ministre d'Etat
François REBSAMEN, Maire de Dijon, Président de Dijon Métropole

Secrétaire Général

Paul LESLIE